



COMPTE RENDU DU CHSDI 22 DU 09 décembre 2010

Présents :

M REBEIX (président du CHS), M PRIGENT (secrétaire animateur), Dr DERETZ et Mme COLAS (IHS).

Parité administrative :

DDFiP : M MESA, M TREGARO, M GUILLO et M PARISOT (ACMO)

DDPP (ex DGCCRF) : M DAREAU et Mme KEREMEUR (ACMO)

DIRCOFI : Mme MEIGNE

DOUANE : M SHUTZ

Parité syndicale :

CGT : Mme NORMANT, M YVET, M ALLAIN et M CARNEC ;

SOLIDAIRES : Mme MENET, M QUELLEC et M LE BRICON ;

FO : M HERVE et M DIMECH.

Ouverture de la séance. Désignation du secrétaire et secrétaire adjoint.

Secrétaire de séance : M SHUTZ, secrétaire adjoint : M QUELLEC.

Déclaration liminaire de la CGT, de Solidaires et de FO.

Réponse du président : Il ne nie pas que le contexte est difficile et qu'il le sera encore en 2011.

A la demande de laisser travailler les agents, il répond que la Direction Générale va faire une pause dans la réforme des structures (tout du moins dans les départements ayant déjà fusionnés), mais que les évolutions informatiques vont permettre des gains de productivités.

Pour ce qui est des locaux insalubres, il n'est pas d'accord. Des travaux ayant été faits sur divers sites.

Réponse de la DDPP : Il s'agit sans doute de leur dernière participation au CHS. Ils devraient intégrer au 01/01/2011 celui issu de leur fusion si les décrets sont publiés.

Il est demandé que la commission immobilière, réunie à l'instigation des directions, le soit sur les sites où doivent avoir lieu des travaux.

I.Approbation du dernier procès-verbal du CHS du 01/07/2010.

Approuvé à l'unanimité.

II.Examen des rapports de visite et des notes des acteurs de l'hygiène et la sécurité.

Outre le rapport fait par l'inspectrice, la parité syndicale a signalé pour Abbé Garnier qu'il y avait un problème thermique. Il fait froid (18-19°C) dans certaines parties du bâtiment l'hiver, et trop chaud l'été dans d'autres.

Pour Guingamp, la majeure partie des risques relevés est résolue grâce aux travaux de restructuration. Pour les sanitaires, les travaux sont en cours, leur fin est prévu fin janvier 2011. Pour l'éclairage de l'accueil, il est prévu de mettre un bandeau pour atténuer l'éclairage intensif.

Pour ce qui est des communications téléphoniques, l'autocom est saturé. Il va falloir rationaliser les

lignes directes par service. Le docteur DERETZ signale que cela relève de l'organisation du travail et donc de la responsabilité de la Direction.

Il est à noter qu'il existe deux autocoms sur le site de Guingamp, un pour l'ancien Hôtel des Impôts et un pour le SPL, d'où un problème pour passer les communications entre le SPL et les autres services.

Pour la trésorerie de Lanvollon, outre le rapport, il est évoqué la sécurité liée au SAS d'entrée. Celui-ci n'est pas visible par l'agent d'accueil, il est demandé par la parité administrative sa sécurisation par un miroir, une caméra ou tout autre moyen.

Ce à quoi, il nous a été répondu que « Lanvollon n'était pas Chicago », les agents apprécieront, mais que la Direction se rendra sur place pour évaluer et résoudre ce problème.

Pour Chatelaudren, rien à ajouter au rapport.

Pour Ploubalay, compte tenu de la fermeture prochaine du site, pas de travaux envisagés.

Pour le DDPP à Ploufragan, compte tenu de leur future intégration à un autre CHS, la situation n'est pas évoquée.

Pour tous les postes visités, on espère que les travaux vont être faits rapidement pour répondre aux rapports.

Pour les fiches hygiène et sécurité :

Concernant Saint-Brieuc SIE Est, il est prévu le déplacement des perches et donc des bureaux. On verra alors s'il faut effectuer des travaux sur les stores.

Par contre il n'est pas prévu le remplacement des claviers trop bruyants, mais il va être demandé à la CMI de passer pour voir s'il peut y avoir une solution.

Pour Etables-sur-Mer, il est prévu une réunion avec la collectivité propriétaire, mais il faut attendre d'avoir la réponse de la DG quand à l'enveloppe qui pourra être consacrée aux travaux.

Des travaux anti-humidité ont déjà été faits.

La parité syndicale a rappelé que des réponses à des fiches hygiène et sécurité tardaient. Certaines sont en souffrance depuis quelques temps.

Nous rappelons aux agents que dès qu'ils constatent un problème relatif à la sécurité ou à l'hygiène, il faut remplir une fiche (dématérialisée dans Ulysse 22, les agents, santé et sécurité au travail, le registre hygiène et sécurité pour la DDFIP, registre papier pour la Douane).

III. Point sur les travaux en cours.

DDFiP :

Guingamp : les travaux au SIP sont réceptionnés. Poursuite des travaux au SIE, en CH réceptionnés en septembre.

La réfection des sanitaires sauf au SPL est en cours.

La réfection du parking est en cours, il reste la signalisation à faire.

Saint-Brieuc :

Abbé Garnier : les travaux au SIP sont terminés. Les Hypothèques sont en cours de réaménagement. Le réglage des ouvrants devrait permettre de diminuer les courants d'air.

Ex TG : les travaux ont été réceptionnés le 18/11, mais il y a des infiltrations le long de l'immeuble voisin.

Trésorerie de Lannion : La réfection du plafond au deuxième étage va être intégrée aux travaux. Pour la fenêtre au-dessus de l'implantation du nouveau radiateur au rez-de-chaussée, elle ne sera pas changée malgré le fait qu'elle laisse passer l'air. Il est demandé à la Direction d'y faire quelque chose.

Les travaux sur ce site ne commenceront qu'en 2011.

Plancoët : Un rendez-vous va être pris avec la collectivité propriétaire dès que la direction connaîtra

le montant des crédits alloués par la DG pour des travaux.

DDPP : aucun travaux.

Douanes :

Plérin : les travaux sont terminés. La surveillance va pouvoir bientôt aménager. Le site de Saint-Brieuc est dans les cartons pour intégrer Plérin.

Pour Lannion, il y a un sursis d'installation de 6 mois.

Le CHS est invité à passer, une fois l'installation de tous les services faite.

IV.Situation des crédits 2010 du CHS.

Il reste un peu de crédits liés à leur non-utilisation par manque d'agents inscrits dans les formations. Les agents de la douane ont remercié le CHS pour la formation sur la conduite qui s'est déroulée au Rheu. Elle a été appréciée.

V.Examen des Documents Uniques de la DIRCOFI, de la Douane et de l'ex DGCCRF.

DIRCOFI : environ 10 personnes dans le département, le DU est en ligne sur le site de la DIRCOFI. La mise à jour est en cours. Il est prévu une présentation du DU et du plan de prévention prochainement.

Le CHS a pris note.

Ex DGCCRF : le document n'ayant pas été présenté à un CTP, le DU n'est présenté au CHS qu'à titre d'information. Aucun avis ne peut donc être donné.

Douane : On apprend en séance que le DU et le plan de prévention ne seront pas présentés. En effet, il n'y a ni directeur ou adjoint ni ACMO représentant la douane. Seul M SHUTZ, représente la Douane mais semble-t-il sans mandat pour la présentation.

Il semble d'après les agents que le premier jet du DU ait été fait par les chefs de services et leurs adjoints et que c'est seulement à la demande des agents qu'une nouvelle production a été faite.

L'attitude de la Direction Régionale de la Douane vis-à-vis du CHS est déplorable.

DDFIP : l'actualisation est en cours. Un rappel des règles a été fait auprès des chefs de service. Une feuille d'emargement doit être signée par les agents. Il est rappelé que toutes les observations des agents doivent être notées sur le document et que toutes les branches d'un services doivent participer à l'élaboration du DU.

VI. Questions diverses.

Le docteur DERETZ rappelle qu'elle doit être averti de tous les accidents de travail.

Pour les difficultés liées à la neige, il est demandé à la DDFIP plus de réactivité, de matériels et de moyens pour intervenir.

Une demande est faite par un agent de la douane, ancien pompier de Paris, formateur sauveteur secouriste du travail (SST) pour les pompiers, pour former les agents de la douane et du département au SST. Il est répondu que ce n'est pas le CHS qui est compétent pour l'autoriser à faire cette formation, mais sa direction d'affectation (douane). Une demande a déjà été effectuée en ce sens par le CHS auprès de la Direction de la Douane, sans réponse.

Une intervention commune des agents de la Douane est faite pour évoquer les restructurations et la manière dont celles-ci sont menées.

Les agents remercient tout d'abord le président du CHS des Côtes d'Armor pour son intervention au près du Directeur Régional de la Douane et demandent si ce dernier lui a répondu. A ce jour, le président annonce qu'il n'a toujours pas reçu de réponse à son courrier de septembre.

Les agents dénoncent les restructurations faites sans concertation, en contradiction avec les courriers du ministre M BAROUIN. Celles-ci vont entraîner une augmentation des risques psycho-

sociologiques (pas d'aménagement d'horaires), les risques routiers (environ 500 kms pour se rendre au travail pour une prise de service sur deux jours). Cela ne va pas être sans conséquences sur la vie professionnelle mais surtout personnelle. Faudra-t-il un accident grave pour que la Direction de la Douane réagisse ?

Les agents dénoncent aussi les pressions hiérarchiques, psychologiques et surtout les intimidations du directeur régional. Cette attitude du directeur a déjà été évoquée lors du dernier CHS, les membres du CHS ne peuvent que constater ce manque de respect envers ses membres (personne pour présenter le DU aujourd'hui) et en conclure que cette attitude est sûrement la même envers ses agents.

**Force Ouvrière réaffirme ses revendications en matière de retraite,
elle demande :**

**l'abrogation de la loi sur la mobilité,
l'abrogation de la loi sur les retraites.**

Retour de l'âge légal de départ à 60 ans,

Refus de l'allongement de la durée de cotisation : 40 ans c'est déjà trop,

**Maintien des régimes de retraites par répartition, du code des pensions,
des régimes particuliers, services actifs et des régimes spéciaux,**

Abrogation du système de décote,

**Maintien du code des pensions
et le calcul sur les six derniers mois dans le public,**

**Retour au calcul de la retraite sur les 10 meilleurs années dans le privé
et le retour à l'indexation des retraites sur les salaires.**

N'hésitez pas à remplir des fiches CHS
sur le registre dématérialisé de la DDFiP ou papier de la DOUANE.

Adressez une copie de celle-ci avec la réponse
de votre chef de service et/ou de l'ACMO à vos représentants FO:

titulaire :

Bruno HERVE, conservation des hypothèques de Saint-Brieuc, 4 rue Abbé Garnier
B.P. 2123 22021 SAINT-BRIEUC CEDEX

courriel : bruno.herve@dgfip.finances.gouv.fr

suppléant :

Christophe DIMECH, BSI de Lannion, 2 avenue de Lorraine 22300 LANNION

courriel : christophe.dimech@douane.finances.gouv.fr

Site de FO DDFiP : <http://www.fo-dgfip-sd.fr/022/>